
Nicole Yardeni

Adjointe au maire de Toulouse

Toulouse, le 09/10/2025

Objet : Situation budgétaire et avenir du Conservatoire

Madame l'Adjointe,

Nous vous écrivons au sujet de nos préoccupations concernant notre Conservatoire.

Les informations concordantes issues des usagères et usagers, du personnel, des parents d'élèves et de la presse locale indiquent une **dégradation rapide des conditions d'enseignement et de fonctionnement du Conservatoire** : gel des recrutements, non-replacement de professeurs titulaires ou contractuels, suppression du Pôle des Arts Baroques, arrêt de cours d'éveil et de certaines formations non diplômantes, diminution des heures voire impossibilité d'assurer certains accompagnements...

Ces décisions ont des conséquences directes sur la qualité de l'enseignement, sur la vie artistique des élèves et plus largement sur le rayonnement culturel de notre ville. Elles touchent un établissement reconnu à l'échelle nationale et internationale, véritable vivier de talents, qui contribue à la vitalité du label Ville des Musiques que nous a récemment attribué l'UNESCO.

Nous sommes attachés à notre Conservatoire et à son apport à notre territoire, tout comme les 6000 personnes ayant signé la pétition pour le "sauver". Nous souhaiterions ainsi obtenir plusieurs précisions de votre part afin de pouvoir contribuer à la discussion sur son avenir :

- **Budget**: pouvez-vous nous indiquer le budget exact alloué au Conservatoire pour 2025, nous donner également pour comparaison ceux de 2020 à 2024 et indiquer si vous prévoyez une augmentation ou de nouvelles baisses pour l'exercice 2026 ?
- **Ressources humaines**: combien de postes sont actuellement vacants parmi les enseignants et agents du Conservatoire ? Quelles sont les perspectives de remplacement des départs à la retraite et des postes gelés ? Comment assurez-vous le maintien de la qualité de l'enseignement ?

-
- **Maintien des formations et des pôles d'excellence :** pouvez-vous nous faire part du suivi de l'impact de la rigueur budgétaire sur la formation (nombre d'heures de cours perdues, nombre d'élèves par cours, masterclass annulées, temps de répétition/représentation perdus...) ? Quels engagements la Mairie prend-elle pour préserver les pôles structurants du Conservatoire, la maîtrise et les formations d'écriture et de musique de chambre ? Envisagez-vous un retour du pôle des Arts Baroques (reconnu nationalement) en en maîtrisant mieux les dépenses ?
 - **Plan d'économies et audit KPMG :** nous souhaitons avoir communication de l'audit réalisé par KPMG en 2024. Il nous semble également crucial qu'il soit transmis aux représentants des agents, des usagers et des parents d'élèves afin d'avoir une discussion sincère et constructive.
 - **Concertation :** quelles instances de dialogue sont actuellement mobilisées avec les enseignants, les syndicats et les élèves ou parents d'élèves ? La municipalité envisage-t-elle d'associer plus étroitement ces acteurs aux décisions à venir ?

Au regard du rôle essentiel que joue le Conservatoire dans la formation artistique des Toulousain·es et dans la contribution à la vie culturelle de notre territoire, nous vous demandons également plus largement quelles **mesures concrètes que vous entendez prendre pour préserver la qualité de l'enseignement et la pérennité de cet établissement.**

Si nous connaissons la tension budgétaire (finalement réduite à une ponce sur le budget de 5 millions d'€ pour la ville, et non des 23 millions d'€ annoncés en novembre 2024), **la transparence de notre Ville sur ses arbitrages nous semble indispensable, ainsi que le dialogue** pour mobiliser au mieux toutes les personnes voulant offrir la meilleure qualité de service public possible. Et nous vous savons engagée comme nous à garantir la continuité et l'excellence de ce service public culturel.

Nous vous remercions par avance pour votre réponse.

Les élu·es du groupe AMC